

RADIOACTIVITÉ : ORANGE POURSUIVI POUR AVOIR EXPOSÉ DES AGENTS EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Mercredi 17 Juillet - 06:08



Actu. locale

Une association et la CGT ont déposé plainte mardi pour "mise en danger d'autrui" pour dénoncer la dangerosité de parafoudres radioactifs manipulés sans protection depuis des décennies par les agents de France Telecom dans l'hexagone.

*"On demande que la mise en danger des agents exposés aux rayonnements ionisants cesse, que le préjudice subi soit reconnu", a déclaré Me François Lafforgue, l'avocat des plaignants, l'association Henri Pézerat et plusieurs antennes de la CGT dans le **Puy-de-Dôme** et le **Cantal**.*

La plainte a été déposée à **Clermont-Ferrand**.

"Malgré les alertes du personnel, il n'y a pas eu de protection, d'information, de formation, d'évaluation des risques, ni de surveillance médicale ou d'aménagement des locaux de la part de France Telecom mais une violation du code de la santé publique et du code du travail", estime le conseil.

Série de cancers

Les parafoudres sont des dispositifs de protection des appareillages électriques ou électroniques pour éviter les surtensions sur les lignes.

Plus d'un million de ces petits tubes en verre mesurant entre 1 et 5 cm de longueur étaient installés

sur l'ensemble du réseau français jusqu'à leur **interdiction en 1978**.

A l'intérieur, des éléments radioactifs tels que le **radium 226**, le **tritium et thorium 232**. Ils ont commencé à être retirés au début des années 2000.

"On les retirait avec des pinces ou à la main avec de simples gants chirurgicaux mais ils pouvaient facilement se casser. Ensuite on les stockait dans de grands fûts qui pouvaient en contenir un millier. Certains étaient mêmes jetés à la poubelle ou stockés dans des cartons dans des armoires", assure le délégué du personnel CGT dans le Cantal, Franck Refouvelet.

Ce syndicaliste se dit interloqué face une **série de cancers** ayant frappé les agents de l'antenne de **Riom-ès-Montagnes** depuis 2005.

Huit salariés de France Telecom et de la Poste partageant les mêmes locaux ont été atteints de cancers et six d'entre eux sont décédés, précise l'organisation syndicale, qui dénonce des situations également "*préoccupantes*" chez des agents de ligne à **Saint-Nazaire, Tulle, Lyon, Béziers et en Guadeloupe**.